

République Française  
Département de la Marne  
Arrondissement de  
Châlons-en-Champagne

## Communauté de Communes de la Moivre à la Coole EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

### SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

Le 19 novembre 2020 à 20 h 30, le conseil de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Marson, sous la présidence de M. Julien VALENTIN, Président, en vertu de la convocation faite le 13 novembre 2020.

<u>Nombre de délégués :</u>	
- en exercice	44
- présents	37
- représentés ou ayant donné pouvoir	3
- votants	40
- ont voté pour	40
- ont voté contre	0
- se sont abstenus	0

Titulaires présents : Michel ADNET, Milène ADNET, Didier APPERT, Jean-Claude ARNOULD, Philippe BIAL, Alexandre BODIN, Stéphane CHARNOTET, Carole CHOSROES, Marc DEFORGE, Evelyne DRAN, Françoise DROUIN, Célia DUVAL, Hubert FERRAND, Daniel HERBILLON, Etienne HERISSANT, Raymond LAPIE, Raphaël LEONE, Aymeric LOUIS, Jean-Christophe MANGEART, William MATHIEU, Freddy MELLET, Hélène MOINEAU, Victor OURY, Joël PERARDEL, Maurice PIERRE, Éric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Catherine PUJOL, Céline ROBERT, Jean-Marie ROSSIGNON, Jérôme ROUSSINET, René SCHULLER, Alain SIMONET, Julien VALENTIN, Pascal VANSANTBERGHE, Éric VETU, Noël VOISIN DIT LA CROIX.

Etaient représentés : Gérard ACOSTA par Milène ADNET (pouvoir), Alexandre BREMONT par M. Michel ADNET (pouvoir), Murielle STEPHAN par Marc DEFORGE (pouvoir).

Absents : Anne BRAZE, Michel JACQUET (excusé), Maxime JOLY (excusé), André MELLIER.

#### DÉLIBÉRATION N° 962-2020

La majorité des membres en exercice étant présente, le conseil peut valablement délibérer.

#### OBJET : Lancement du marché du Schéma Directeur de l'eau potable

Le conseil nomme M. Julien VALENTIN pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu la délibération N° 814-2019 du 17 octobre 2019 lançant la procédure d'élaboration d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable ;

Considérant l'avis favorable au lancement du marché de la commission Environnement réunie le 12 octobre 2020 ;

Sur proposition du Président ;

#### Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

**AUTORISE** le lancement du marché pour l'élaboration du schéma directeur d'alimentation en eau potable.

**AUTORISE** le Président à signer toutes pièces concernant ce dossier.

Extrait certifié conforme,



Julien VALENTIN

JULIEN VALENTIN  
2020.11.24 16:11:59 +0100  
Ref:20201123\_170402\_1-2-O  
Signature numérique  
le Président